

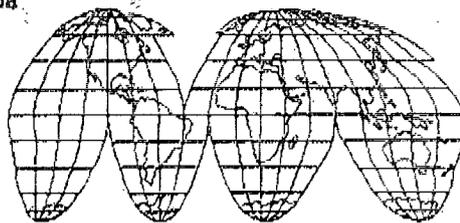


External Affairs and
International Trade Canada

Le commerce et
la politique étrangère
cette semaine

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

This Week
in Trade and
Foreign Policy



du 9 au 15 juillet 1992

Communiqués

M^{me} Flora MacDonald représentera le Canada à la Conférence du Pacifique-Sud

Le 10 juillet 1992, N^o 152

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, a annoncé que l'honorable Flora MacDonald, présidente du Conseil des gouverneurs du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), serait à la tête de la délégation canadienne qui participera à une rencontre des Partenaires du dialogue, Forum du Pacifique-Sud, les 10 et 11 juillet, à Honiara (îles Salomon). «Le Canada veut renforcer ses relations avec le Pacifique-Sud, a déclaré M^{me} McDougall. Le dialogue du Forum sera certainement une excellente occasion pour les dirigeants du Pacifique-Sud d'échanger de façon constructive sur des sujets d'intérêt commun, tels que le développement économique, l'environnement et les changements climatiques.» Le Forum du Pacifique-Sud a été créé en 1971, pour permettre aux États indépendants et autonomes de la région d'examiner divers problèmes et dossiers qu'ils ont en commun, tels que l'environnement, la sécurité commune et le commerce.

Le Canada nomme de nouveaux commissaires à la Commission mixte internationale

Le 10 juillet 1992, N^o 151

L'honorable Barbara McDougall, a annoncé la nomination de deux nouveaux commissaires à la Commission mixte internationale (CMI). M. James A. Macauley, c.r., et M. Gordon W. Walker, c.r., entameront dès maintenant un mandat de trois ans. «La CMI joue un rôle important dans les affaires limitrophes environnementales canado-américaines depuis plus de 80 ans, a précisé M^{me} McDougall. Cette organisation binationale s'est avérée efficace pour traiter des questions touchant la quantité et la qualité des eaux, de même que la pollution atmosphérique.» La CMI a été créée par le Traité des eaux limitrophes de 1909. Elle se compose de six commissaires, trois du Canada et trois des États-Unis. Elle administre le Traité et a une responsabilité importante en ce qui concerne l'application de l'Accord relatif à la qualité des eaux des Grands Lacs.

Nouvelles sanctions contre Haïti

Le 10 juillet 1992, N^o 150

L'honorable Barbara McDougall, a annoncé que le Canada avait adopté un nouveau règlement interdisant l'entrée des ports canadiens aux navires immatriculés en Haïti, ou aux navires qui violent l'embargo contre Haïti. Le règlement interdit également à tout navire immatriculé au Canada de mouiller dans un port haïtien pour charger ou décharger des marchandises. «Ce nouveau règlement renforce l'embargo international contre le régime illégal d'Haïti. Le Canada continuera de rechercher un large appui international, comme nous venons de le faire au récent Sommet du G-7 à Munich, en faveur de la restauration de la démocratie en Haïti», a déclaré M^{me} McDougall. La ministre a précisé que le but de ce règlement, adopté en vertu de la nouvelle *Loi sur les mesures économiques spéciales*, était de renforcer l'embargo de l'Organisation des États américains contre Haïti.

Crédit canadien pour le commerce avec le Kazakhstan

Le 10 juillet 1992, N^o 149

ALMA-ATA (Kazakhstan) -- L'honorable Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, et ministre du Commerce extérieur, a annoncé que le Canada avait ouvert un crédit de 20 millions de dollars pour le commerce avec le Kazakhstan, en vertu de l'article 31 de la *Loi sur l'expansion des exportations*. Les projets seront choisis par entente mutuelle dans les secteurs pétrolier, gazier et agro-alimentaire. «Le Kazakhstan renferme un potentiel économique impressionnant, grâce à ses importantes réserves de pétrole et de gaz et de divers autres minéraux, a dit M. Wilson. Les 42 compagnies qui m'ont accompagné à Alma-Ata témoignent à l'évidence d'un vif intérêt de la part d'entreprises privées canadiennes qui ont fait leurs preuves.» Le Canada croit que le soutien accordé par le secteur privé canadien à des projets viables est le complément nécessaire et efficace de l'aide des gouvernements occidentaux au renouveau économique dans les pays de la Communauté des États indépendants.

M^{me} McDougall en France pour des entretiens bilatéraux

Le 9 juillet 1992, N^o 148

L'honorable Barbara McDougall, effectuera une visite en France, les 13 et 14 juillet. «Cette rencontre intervient au moment où l'Europe s'apprête à resserrer sa cohésion interne, et le Canada entend poursuivre une collaboration étroite ainsi qu'un dialogue constant avec le partenaire européen de premier rang qu'est la France, a affirmé M^{me} McDougall. Nos deux pays ont été particulièrement actifs dans le dossier de la Yougoslavie au cours des dernières semaines, et nous poursuivons nos efforts pour un règlement pacifique de la crise», a ajouté la ministre. M^{me} McDougall s'entretiendra avec son homologue français, M. Roland Dumas, des divers aspects des relations entre les deux pays.